CHRONIQUE

PAR J. MAROUZEAU

I. — VIE DE LA SOCIÉTÉ.

De nombreux membres de la Société ont pris part cet été à la croisière organisée par l'Association G. Budé en Sicile et dans la Méditerranée centrale, au cours de laquelle MM. E. Albertini et A. Boulanger ont dégagé les enseignements que suggère la vision directe des sites antiques.

La Société a été représentée par son président, M. Carcopino, au Congrès archéologique de Ravenne, par son secrétaire, M. Marouzeau, au Comité délégué à Francfort par la Commission permanente de linguistes pour étudier la question de l'unification de la terminologie.

M. J. CARCOPINO a donné à la séance de décembre quelques informations sur le Congrès d'archéologie chrétienne qui s'est tenu à Ravenne du 25 au 29 septembre dernier : « le Congrès s'est déroulé dans une atmosphère de véritable cordialité. Les autorités italiennes ont accordé aux congressistes l'hospitalité la plus généreuse. La délégation française, que présidait M. Diehl, a pris une part importante du travail commun. M. André Pératé a exposé les trouvailles faites en France. Le R. P. Mouterde et M. Lassus, un ancien membre de l'École de Rome, ont décrit les découvertes syriennes. M. Lantier, remplaçant au pied levé M. Poinssot, a improvisé un brillant tableau de l'activité archéologique en Tunisie. Enfin M. Albertini, dans une communication admirablement ordonnée et illustrée, a transporté son auditoire sur les champs de fouilles d'Algérie à Djemila et à Tipasa. C'est simplement rendre hommage à la vérité qu'enregistrer l'impression favorable faite sur les congressistes de tous les pays par la parole des délégués français en général, et par la communication de M. Albertini en particulier. »

M. Marouzeau a eu récemment l'occasion de prendre contact avec les milieux universitaires et scientifiques de la Suisse romande : invité à faire quelques conférences à l'Université de Genève, il a pris part en outre à diverses réunions provoquées par la Société des études de lettres de Lausanne et par le Groupe romand de la Société des études latines. Il a eu la satisfaction d'assister à la réunion semestrielle de ce Groupe, qui se développe si heureusement sous la direction de M. A. Oltramare, président, et de M. Ch. Favez, secrétaire.

La journée presque entière du 27 novembre a été occupée par la séance, qui réunissait des membres venus de tous les points de la Suisse romande, par un déjeuner amical et par la visite des antiquités du Musée. L'accueil fait au représentant de la Société de Paris a été tel qu'il en gardera un souvenir inoubliable, et il apporte le témoignage, maintes fois exprimé au cours de son séjour, que cette extension de notre Société, dans un pays auquel nous attachent tant de liens, rend aux savants, aux membres du corps enseignant, aux étudiants, à tous ceux qui s'intéressent aux études latines des services inappréciables.

— La Société atteindra en mars 1933 sa dixième année d'existence; on peut dès maintenant prévoir qu'elle dépassera à cette date le chiffre de 500 membres; il conviendra de marquer cette circonstance par une commémoration qu'on peut dès maintenant fixer au samedi 11 mars. Les membres de la Société éloignés de Paris et qui ne peuvent habituellement assister aux séances sont cordialement priés de retenir cette date pour se joindre à nous si les circonstances le leur permettent. L'occasion sera bonne de dresser le bilan du travail accompli par la Société pendant cette première période de son existence.

II. — Périodiques.

Depuis la disparition du *Musée belge*, la Belgique ne possédait plus de Revue exclusivement consacrée à la philologie et à l'archéologie classiques. Cependant, la science de l'antiquité se développe si rapidement et embrasse aujourd'hui des disciplines si nombreuses qu'il a paru indispensable de lui donner un organe scientifique propre, dans un pays où les études classiques sont particulièrement en honneur. Aussi des spécialistes appartenant aux quatre Universités belges ont-ils décidé de fonder une nouvelle Revue intitulée *L'antiquité classique*.

Cette Revue paraîtra deux fois par an, en fascicules illustrés de 250 pages environ chacun. Exceptionnellement, les deux numéros de 1932 seront réunis en un seul tome, comprenant environ 500 pages.

Elle sera publiée sous la direction de : MM. Joseph Bidez, professeur à l'Université de Gand; Albert Carnoy, professeur à l'Université de Louvain; Franz Cumont, conservateur honoraire des Musées royaux du Cinquantenaire; Armand Delatte, professeur à l'Université de Liége; Henri Grégoire, professeur à l'Université de Bruxelles.

Le Comité de rédaction est ainsi constitué : MM. Jean Hubaux, professeur à l'Université de Liége; Hubert Philippart, professeur à l'Université de Bruxelles; l'abbé Rome, professeur à l'Université de Louvain; Hubert van de Weerd, professeur à l'Université de Gand.

Une des originalités de la Revue sera de publier des Chroniques rédi-

gées par des spécialistes, qui constitueront des mises au point périodiques pour chacune des disciplines intéressant l'antiquité classique.

Nous souhaitons bonne chance et belle carrière à cette nouvelle Revue, destinée à être l'organe pour ainsi dire officiel de l'école belge de philologie et d'archéologie classiques.

Le prix de l'abonnement est fixé à quatre-vingts francs pour la Belgique et à trente belgas pour l'étranger. Secrétaire-trésorier : M. l'abbé Rome, 150, Avenue des Alliés, Louvain.

III. — Travaux en cours et suggestions.

Il y a longtemps que j'ai signalé l'intérêt que pourrait présenter un petit livre qui ne serait pas une grammaire ni un dictionnaire, mais qui aiderait les élèves à se servir de l'un et de l'autre. Une idée analogue vient de m'être soumise par M. Rancoule, qui m'écrit : « L'élève a besoin pour ses exercices scolaires d'un mininum de connaissances qu'il ne peut puiser ni dans sa grammaire ni dans son dictionnaire, et qu'il devrait trouver, sans le secours de personne, dans un petit livre méthodique qui pourrait avoir pour titre : « Répertoire des difficultés latines, suivi d'une étude sur « les institutions romaines », ou encore : « Ce qu'un élève doit connaître « sans avoir recours à son dictionnaire. » Or, au cours d'une conversation récente, j'ai appris que M. J.-G. Cahen, membre de notre Société, et son collègue au lycée de Tourcoing, M. L. Peyssard, ont étudié un projet qui sur un point au moins (en ce qui concerne la grammaire et le vocabulaire) répondrait au désir de M. Rancoule; les auteurs de ce projet en exposeront le plan et le but dans un prochain fascicule de cette *Revue*. C'est l'occasion de rappeler aussi que le volume d'Exercices qui doit faire suite à la Grammaire de MM. Bourgery et Yvon (cf. ci-dessous, p. 519) s'inspirera de nécessités pédagogiques du même ordre.

— Reviendrai-je encore une fois sur la question des éditions de textes? La publication des *Actes du Congrès de Nîmes* par l'Association G. Budé m'en fournit de nouveau l'occasion. Déjà dans cette *Revue*, p. 46, j'ai reproduit à ce sujet les vœux énergiques formulés au dit Congrès par M. P. Faider. Il faut se féliciter qu'en même temps un autre philologue, M. A. Dain, ait exprimé mêmes regrets et mêmes désirs : « Chaque fois qu'on édite un texte, il se pose un problème. La matière est difficile, et bien faire une édition n'est pas un travail de novice. On ne publie pas un texte en brossant une traduction et en recueillant dans les travaux antérieurs un choix de variantes... D'autre part, on ne saurait entreprendre prudemment une édition sans être auparavant rompu à la pratique de la critique verbale, telle qu'une tradition plusieurs fois séculaire l'a établie et telle que nos maîtres nous l'ont enseignée... Si l'on veut désormais faire progresser les études d'ecdotique, ce sera surtout par un examen

plus approfondi de la tradition manuscrite... Le choix des manuscrits, dit M. Mario Roques (à propos des éditions des textes médiévaux, mais le problème est le même, à ce point de vue, pour les textes antiques), doit être précédé aujourd'hui du même travail critique, et plus pénétrant encore, qu'au temps où on recherchait un classement généalogique rigide... Pour un nombre considérable d'auteurs importants... il n'existe même pas d'inventaire complet des sources... Si des travaux de ce genre n'aboutissent pas toujours à des conclusions fermes et rigoureuses..., du moins peut-on espérer déterminer plusieurs chefs de tradition, et cela même a sa valeur; mais le nombre des cas où l'on obtiendrait un classement systématique des témoins de la tradition est plus grand qu'on ne pense... Il serait à souhaiter que l'on fît des éditions précédées de recherches exhaustives sur l'histoire de la tradition, dût-on en publier le résultat dans un volume à part. Si chaque philologue faisait une étude de ce genre dans sa carrière, on obtiendrait vite une somme de résultats importants... »

Voilà ce que quelques-uns d'entre nous dans leurs cours et leurs publications ne cessent de répéter; voilà ce que M. Ernout en particulier et moi-même tâchons de faire entendre dans notre enseignement de l'École des hautes études; il est bon que deux voix très autorisées l'aient affirmé à ce Congrès qui a été pour les philologues l'occasion d'un examen de conscience scientifique.

— Voici dans le domaine de la paléographie, qu'il faut parcourir avant d'aborder la critique des textes, une indication utile de M. B. L. Ullmann (*Ancient writing and its influence*, p. 70) : « Dans l'histoire de l'onciale, le latin et le grec présentent des développements indépendants...; mais l'influence des écritures latine et grecque l'une sur l'autre depuis les temps les plus anciens mérite et demande de nouvelles études. »

— Au cours d'un compte-rendu publié dans cette *Revue* (p. 265) d'un ouvrage de M. R. Zimmermann sur le texte de Salluste dans l'antiquité, M. L.-A. Constans note que les conclusions de cet ouvrage sont en contradiction avec celles d'une étude de M. E. Höhne sur le même sujet : « Ces deux auteurs, dit-il, p. 267, sont en désaccord sur la question des *codices integri* récents. M. Zimmermann, on l'a vu, veut les réhabiliter; M. Höhne, au contraire, les condamne une fois de plus : pour lui, il a paru au v^e^ siècle une édition interpolée dont les citations de saint Augustin et un papyrus d'Oxyrhynchos publié en 1908 nous conservent le souvenir; c'est de la contamination de cette tradition-là avec la tradition correcte Arusianus-Priscien que seraient nés les *integri* récents, auxquels il faut conserver le nom de *deteriores*. La question reste ouverte; elle est à reprendre. »

— Virgile lui-même n'est pas à l'abri des entreprises de la critique moderne. Les centaines d'études publiées à l'occasion du bi-millénaire ont retourné de nouveau en tous sens le champ de fouilles virgilien ; aucune, que je sache, n'a résolu les problèmes essentiels de critique que pose le texte de Virgile ; on sait que l'édition récente de M. J. W. Mackail vaut surtout par l'Introduction et le commentaire ; M. R. Sabbadini a refait dans un article de la *Nuova Antologia*, 1929, p. 400-405, l'histoire des manuscrits virgiliens, et rappelle la nécessité, en même temps que la difficulté, de tenter une nouvelle édition critique.

— M. M. G. Nicolau, au cours d'un compte-rendu publié dans cette *Revue*, t. IX, p. 397, signale l'intérêt des Institutes de Gaius, « dont la découverte a bouleversé notre connaissance du droit romain et qui sont à la base des études de droit actuelles, par surcroît seul traité dû à la plume d'un jurisconsulte de la bonne époque qui nous soit parvenu presque intégralement et en dehors des compilations. C'est un ouvrage clair, précis, le seul qui puisse nous donner une idée de la manière et de la méthode des jurisconsultes classiques et de la langue du droit. Il y aurait intérêt à ce qu'on le rendît accessible au plus grand nombre, juristes, latinistes, étudiants de toutes les catégories. Il y aurait intérêt aussi à faire une synthèse des innombrables travaux que l'on a accumulés autour de ce texte. Une édition avec traduction, dans le genre de la Collection Guillaume Budé, où seraient utilisés non seulement les progrès de la science juridique, mais aussi et surtout les nouveaux résultats des recherches philologiques (par exemple sur la syntaxe, la stylistique, le latin vulgaire, voire même le rythme prosaïque), rendrait, je crois, un immense service aux études latines ».

— M. F. Villeneuve, dans l'Introduction à son édition des Odes et Épodes d'Horace (Coll. G. Budé, p. LXXV, note 1), signale qu'un travail d'ensemble approfondi sur la syntaxe d'Horace serait fort utile. M. A. Waltz (*Des variations de la langue et de la métrique d'Horace*, Paris, 1881) a esquissé un certain nombre de paragraphes de cette étude, qu'il y aurait lieu de poursuivre et de compléter.

— Dans un compte-rendu publié ici même, p. 254, j'ai eu l'occasion une fois de plus de regretter que des éditions récentes, destinées aux classes, offrent aux élèves comme acquises ou même évidentes des propositions aussi discutables que celles du caractère intensif de l'accent, de l'ictus, de l'identité entre l'accent de mot et l'accent de phrase, l'accent de mot et l'accent métrique, etc. Une fois de plus je demande, en renvoyant aux études de M. Lenchantin de Gubernatis, à l'ouvrage de M. Nicolau sur l'origine du cursus rythmique et au récent article de M. le chanoine Bayard dans la *Revue de Philologie* : qui nous débrouil-

lera enfin l'écheveau de ces fils enchevêtrés : rythme de la prose, mélodie du vers, accentuation de la phrase, intensité, intonation, scansion, ou du moins qui nous présentera un « état de la question », en éliminant définitivement les erreurs et faisant apparaître nos ignorances?

— A propos des études que j'ai consacrées à l'ordre des mots en latin, on m'a reproché quelquefois de ne pas tenir compte des facteurs d'ordre de caractère rythmique. C'était de ma part une omission voulue et préalable. Il ne faut pas dans une matière aussi délicate envisager trop de facteurs à la fois. Mais, à mesure que se fixe la théorie, on peut songer à envisager le facteur rythmique. C'est ce que propose M. F. Novotny dans son livre sur *L'état actuel des études sur le rythme de la prose latine*, Lwow, 1929, p. 78; il suggère d'étudier l'influence sur l'ordre des mots du rythme quantitatif, en particulier de l'arrangement des clausules. Il va plus loin et, reconnaissant (par. 126) que certaines particularités de morphologie et même de syntaxe paraissent fonction de facteurs rythmiques, pense qu'il y aurait « beaucoup de monographies à faire pour revoir et compléter les connaissances déjà acquises dans cet ordre d'idées ».

— L'archéologie est loin de mon domaine, mais je crois bon de reproduire diverses suggestions présentées par des spécialistes : M. B. Ashmole, publiant dans le *Journal of roman studies*, XVIII, 179-180, un rapport sur une collection de photographies de monuments romains datés d'époque impériale, fait observer que la classification générale des monuments se ferait avec beaucoup plus de sûreté si l'on disposait d'un Thesaurus photographique des motifs de la sculpture romaine.

— M. H.-I. Marrou, ancien membre de l'École française de Rome, recommande une étude sur l'habitation romaine : « Les fouilles d'Ostie, nous écrit-il, ont révélé un type de maison bien différent de la maison pompéienne, très proche de notre habitation moderne : grandes maisons à étages multiples, fenêtres nombreuses, rez-de-chaussée occupé par des boutiques. On a retrouvé à Rome plusieurs maisons romaines de ce type encore debout; certaines sont encore inédites. Enfin, les fouilles d'Herculanum apportent des constructions d'un type intermédiaire entre ceux de Pompéi et d'Ostie. Une étude de ces monuments, bien appuyée sur les allusions qu'on pourrait recueillir dans les classiques, apporterait certainement des résultats intéressants. »

— M. Marrou ajoute à la même note quelques suggestions relatives à l'histoire romaine : « Sur Rome à la fin du monde antique (du IV^e^ au IX^e^ siècle), une étude topographique et historique serait bien passionnante. Il existe là-dessus un livre ancien, celui de Grisar (mais il remonte à 1898); une réédition de la traduction italienne vient de paraître avec une

introduction de A. Bartoli qui analyse brièvement la bibliographie parue depuis vingt ans. L'œuvre de Grisar est entièrement à refaire, tant sont nombreuses les découvertes survenues depuis et les progrès des méthodes scientifiques. »

— M. Marrou nous écrit encore : « L'Italie offre bien des études à faire sur l'histoire de tel ou tel municipe romain; les travaux publiés par l'érudition locale laissent beaucoup à désirer. On pourrait réunir des matériaux intéressants au prix d'un séjour même réduit dans telle ou telle ville de province, comme Lucera (anc. Luceria) ou Canosa (anc. Canusium), où se trouvent parfois de petits musées archéologiques intéressants et tout à fait inexplorés. »

— Dans son petit livre : *Cicéron est intéressant*, M. L. Laurand faisait remarquer (p. 32) qu' « aucune grande monographie n'a été consacrée à Pompée; on entend parler de lui en termes qui sont purement et simplement un écho de Mommsen; les manuels scolaires ont fini par vulgariser ces idées, et certains des plus répandus ne donnent de Pompée qu'une véritable caricature. C'est là un des sujets de thèses qui s'imposent à l'attention », comme l'avait déjà indiqué M. C. Jullian (*Revue historique*, 1902, t. LXXIX, p. 337-338). Et M. Laurand d'esquisser lui-même ce qu'il conçoit comme une apologie du rival de César. Je crois bon de signaler que le P. J. van Ooteghem, rédacteur en chef de la Revue belge *Les études classiques*, projette une étude sur ce sujet.

— La suggestion suivante a été présentée au 2e Congrès international de linguistes réuni en 1931 à Genève par M. G. Serra, délégué roumain : « Le développement croissant et l'importance toujours plus grande des études toponomastiques et auxiliaires rend aujourd'hui plus facile, plus opportune et peut-être nécessaire la constitution d'un *Thesaurus toponomasticus orbis romani*, où l'histoire des noms propres et des éléments territoriaux qu'ils désignent apparaîtrait par la seule succession des étapes graphiques d'un mot ou des mots successivement appliqués à un même élément, les uns et les autres relevés dans les sources allant de l'époque romaine jusqu'au haut moyen âge (xe siècle) ou au moyen âge extrême (xiiie siècle). Une telle œuvre, aboutissant à la cartographie d'un *Atlas geographicus historicus orbis romani*, par l'unité et la continuité de développement de la langue commune, par la masse de peuples et de races dont il y aurait à noter et à fixer les limites et l'activité, par la quantité de faits historiques et linguistiques dont on arriverait à constater l'existence et à enregistrer les vicissitudes, par l'étendue de l'enquête dans l'espace et dans le temps, conduirait à fixer un matériel géographico-linguistique de la plus haute valeur scientifique, à offrir aux travaux de linguistique et de philologie classique les secours les plus pré-

cieux, à promouvoir de nouvelles et vastes recherches, à assurer l'interprétation la plus large et la plus sûre de phénomènes qui, relevés par les linguistes, intéressent en même temps l'histoire ancienne et médiévale, l'archéologie et l'ethnographie, l'histoire de l'économie sociale et du droit. »

M. Serra ajoute que pareille entreprise ne saurait être réalisée que collectivement, par une collaboration internationale, et il fait remarquer que son projet, du moins en ce qui regarde l'Atlas, reprend une proposition formulée dès 1913 par M. Tallgren.

Il faut dire aussi que cette proposition vient rejoindre celles que j'ai rappelées au cours de précédentes *Chroniques* (cf. par exemple t. VI de cette *Revue*, p. 179-180, notes). Elle rencontre aussi un projet qui a reçu déjà un notable commencement d'exécution, et qui intéresse spécialement les archéologues. C'est celui de la *Forma orbis romani* que j'ai signalé dans une précédente *Chronique* (1930, p. 140), et qui a fait l'objet de communications récentes de M. A. Blanchet dans le *Journal des Débats* et le *Bulletin de l'Association G. Budé* (n° 34, janvier 1932). M. A. Blanchet, chargé par l'*Union académique internationale* de la partie de ce travail qui intéresse spécialement la France, a déjà publié un fascicule de la *Carte archéologique de la Gaule romaine* (Alpes-Maritimes et Basses-Alpes). Il s'est assuré l'aide de nombreux collaborateurs qui dans chaque région dressent l'inventaire des monuments, ruines, sites, documents, monnaies, et, signalant l'intérêt à la fois scientifique et national de cette vaste enquête, il demande à toutes les personnes collaborateurs qui auraient la bonne fortune de découvrir des antiquités gallo-romaines dans des conditions précises de vouloir bien signaler leurs découvertes à la direction de la *Forma orbis romani*, Académie des inscriptions et belles-lettres, Palais de l'Institut, 23, quai Conti, à Paris.

Outre l'intérêt particulier des renseignements qui pourront être ainsi fournis, il y a là une discipline à instituer chez les découvreurs occasionnels, pour que le bénéfice scientifique de leurs découvertes ne soit pas perdu; c'est dans ce sens que M. J. Colin avait déjà en 1927 (cf. cette *Revue*, t. VI, p. 109 et 125-126) publié un appel en faveur de la création d'un Service des antiquités pour la France. L'entreprise de M. Blanchet en amorce la réalisation.

J. MAROUZEAU.